

NORMALISATION - CERTIFICATION

L'AFAQ et l'AFNOR sous le signe de l'UNION :

Ce rapprochement approuvé par les deux assemblées générales des deux associations, a pour :

Président : François AILLERET, Pdt de l'AFNOR
Vice Président : Jacques TEXIER, Pdt de l'AFAQ
Délégué Général : Olivier PEYRAT, directeur général de l'AFNOR.

Secrétaire général : Alain DURAND, Secrétaire général de l'AFNOR.

NORMALISATION et CERTIFICATION s'inscrivent dans un environnement commun et ce rapprochement doit permettre de rechercher, développer et gérer toutes les formes de synergies et de partenariat entre les deux membres.

Ce rapprochement AFAQ-AFNOR permettra aussi aux entreprises françaises d'accéder à une offre cohérente et compétitive de certification (produits, systèmes, services, compétences) et doit également favoriser leur développement et leur présence sur la scène internationale.

(Extrait de « Les Exclusives N° 267 »)

DEVELOPPEMENT DURABLE

Les ENJEUX DU DEVELOPPEMENT DURABLE - efficacité économique, équité sociale et préservation de l'environnement - sont aujourd'hui plus que jamais d'actualité et ils rentrent dans la stratégie et le management de l'entreprise. Ainsi l'AFNOR a élaboré un guide pour s'approprier ce développement. Ce guide « FD X 30-021 » plus connu sous le sigle « SD 21000 » fournit aux entreprises des recommandations pour la prise en compte des enjeux du développement durable.

Ce guide s'adresse aux entreprises de toute taille et de tout secteur, que l'activité s'exerce en France, en Europe ou dans le reste du monde.

Il a pour objectif de les aider à intégrer les principes du développement durable en favorisant l'amélioration continue de la performance globale de l'entreprise dans les trois dimensions : économique, environnementale et sociale. Il propose des recommandations pour adopter à la fois techniquement et culturellement un système de management pour intégrer progressivement les objectifs du développement durable.

(Extrait de « ENJEUX » N° 236)

PROTECTION DES HOMMES

Nous vous rappelons quelques normes importantes publiées en 2002 et **relatives aux équipements destinés à la protection des hommes :**

- NF S 31-084 : Acoustique – Méthode de mesurage des niveaux d'exposition au bruit en milieu de travail.
- NF EN 354 : Equipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur – Longes.
- NF EN 355 : Equipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur – Absorbants d'énergie.
- NF EN 360 : Equipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur – Antichute à rappel automatique.
- NF EN 361 : Equipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur – Harnais d'antichute.
- NF EN 363 : Equipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur – Systèmes d'arrêt des chutes.
- FD S 76-050 : Protection des voies respiratoires. Traitements phytosanitaires – Recommandations pour le choix et l'utilisation d'un appareil de protection respiratoire filtrant.

D'autres normes sont actuellement en révision (par exemple les EN ISO 20344 à 20347 concernant la chaussure et la botte à usage professionnel.

(Extrait de « Référence » N° 18).

A noter par ailleurs l'existence de la directive européenne relative aux équipements de protection individuelle (EPI) : 89/686/CEE.

Nous vous rappelons par ailleurs que notre Président, Raymond SIEFFERT, est également Président du SYNAMAP (Syndicat National des Matériels et articles de protection) . Ce syndicat est partie prenante dans l'ESF (European Safety Federation) – www.synamap.fr.

A noter également qu'il existe encore **divers règlements et normes visant à la protection des personnes, à savoir :**

- le décret du 14 novembre 1988 – repris par la norme C12-101 - relatif à la protection des travailleurs dans les établissements qui mettent en œuvre des courants électriques. La norme NF C 15-100 dans le chapitre 4-41 donne des applications pratiques pour respecter ce décret
- le règlement de sécurité relatif à la protection contre les risques d'incendie et de panique dans

les établissements recevant du public repris par la norme C 12-201.

- Le décret 92-587 relatif à la directive européenne relative à la compatibilité électromagnétique (Directive européenne 89/336/CCE).
- Le règlement de sécurité concernant les mesures à observer dans la construction, les aménagements et l'occupation des baraquements et bâtiments provisoires.
- Les arrêtés pris en application de la loi relative aux établissements classés.
- L'arrêté relatif à la protection contre l'incendie dans les immeubles d'habitation.
- Le règlement de sécurité dans les immeubles de grande hauteur.
- La directive européenne « Machine » N° 98/37/CE.

ACANOR

IFAN

Nous vous rappelons que l'ACANOR, membre fondateur de l'IFAN, accueille cette dernière les 2 et 3 octobre 2003 dans les locaux de l'AFNOR, à Saint Denis la Plaine pour son assemblée générale. En effet, l'AFNOR, partenaire privilégié de l'ACANOR, avait proposé cette solution et a pris en charge l'organisation de cette assemblée.

Le Conseil de l'ACANOR tient ici à remercier l'AFNOR pour cette collaboration.

Assemblée Générale ACANOR

D'autre part, l'assemblée générale de l'ACANOR se tiendra comme prévu le 24 octobre 2003 à Mulhouse dans les locaux de la CCI Sud Alsace.

Groupe Electricité

Nous vous rappelons que ce groupe de travail met la dernière main au cahier ACANOR N°110 concernant les « Surtensions industrielles ».

Le but de ce cahier est de justifier et permettre le choix de parafoudres/parasurtenseurs dans les installations

SOCOMEK

La société SOCOMEC, fabricant d'onduleurs et d'appareillages électriques (www.socomec.com) avait bien voulu, dans sa revue « Lignes de Forces » (www.lignes-de-force.fr) diffusée à grande échelle, insérer un article pour faire connaître l'ACANOR et nous les en remercions. Cette publication a suscité 33 demandes diverses adressées à l'ACANOR auxquelles nous avons pu répondre. Dans ces demandes figurait entre autre la demande de cahiers ACANOR (23 demandes).

INTERNET

D'autre part, depuis que l'ACANOR possède un site INTERNET « WWW.ACANOR.ORG » (Depuis fin 2002), vingt demandes de renseignements nous ont également été réceptionnées par cette voie, dont la moitié a pu être satisfaite. Ces renseignements ont été de tout ordre : Existence de normes ou réglementation dans divers domaines, Importation de matériel hors Union Européenne, Certification.

électriques de tensions allant jusqu'à 1000 volts en courant alternatif et 1500 volts en courant continu.

Il s'applique à tout matériel électrique et est destiné aux personnes chargées de l'étude, de l'installation et de la maintenance et aux exploitants des installations électriques.

Il explique les phénomènes liés aux surtensions et est destiné à servir de guide pratique pour un choix rapide de parafoudres/parasurtenseurs tout en rappelant l'existence de normes.

Si la diffusion de ce cahier a quelque peu été retardée par suite des références aux normes récemment parues ou à paraître, elle pourrait toutefois être réalisée pour la fin de l'année

AFNOR

2002 a été la première année d'exercice plein du groupe AFNOR qui, nous vous le rappelons, est composé de l'association elle-même et de ses diverses filiales (Commerciales, Certification, Formation-Conseil) et compte 2 400 adhérents.

AFNOR se transforme progressivement en une entreprise exploitant toutes les possibilités offertes par les nouvelles technologies de l'information pour tous ses outils de travail, partage, information et commercialisation. Le site Web : www.afnor.fr a été rénové et la boutique afnor comprend trois espaces de ventes : normes, ouvrages et recueils, formations et séminaires. Elle permet notamment l'achat et le téléchargement immédiat de plus de 45 000 normes (françaises, européennes, étrangères et ISO)

Quelques chiffres pour l'année 2002 :

- 1 978 documents normatifs produits
- 1 821 normes homologuées, 98 normes expérimentales, 49 fascicules de documentation, 10 « nouveaux documents » (5 Accords, 3 Référentiels de bonne pratique et 2 Guides d'application).

Les filières de production de ces normes sont :

- France : 12,3 %
- Europe : 51,7 %
- Europe et international : 26,9 %
- International : 9,1 %

(Extrait de « Enjeux » N° 236)

Agendas

- 16/9/2003 : Réunion du Club Sud-Est des adhérents AFNOR à Marseille
- 2-3/10/2003 : Assemblée Générale de l'IFAN à Saint Denis la Plaine
- 5-8/10/2003 : Forum 2003 sur la Gestion des Risques à Rome
- 7/10/2003 : Prochaine réunion du groupe Electricité de l'ACANOR au Lycée COUFFIGNAL à Strasbourg
- 2-3/11/2003 : BATIMAT – Porte de Versailles Paris.

Responsable de la Gazette ACANOR :

Roland GROLL 18 rue de la vallée 68720 ZILLISHEIM Tél/Fax : 03 89 06 26 96
e.mail : rjm.groll@evhr.net